

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 17 AVRIL 1896.

Bureau: 222 rue de Chartres,
Entre Canal et Blaquière.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières
POUR
TAXES D'ÉTAT.

M'Est de la Louisiana contre les
créanciers en défaut. Pareles
d'Orléans, système d'impôt, com-
pagnie de l'Est et Septième
Districts Municipaux.

Bureau du Collègue de Taxes d'Etat
Système District, Palais d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 17 avril 1896.
En vertu d'autorité qui m'est convenue par
la Constitution de l'Etat de la Louisiana
relative à la taxe d'Etat de la Louisiana
dans le District de l'Est de la Louisiana
du Sud, et continuant de jour en jour jusqu'à
ce que les ventes soient terminées, toutes les
propriétés foncières sur lesquelles il y a
eu ou sera eu des taxes d'Etat de la Louisiana
et du District de l'Est d'Orléans, dans le but
d'assurer la perception des taxes assésées en
1894, 1895, 1896 et 1897, compris l'intérêt
qui les grève à partir du 15 décembre de l'année
dans laquelle les assessments ont été faits, à
raison de deux pour cent par mois jusqu'à
paiement final, avec tous les dépens.
Les noms des dix contribuables en défaut on
du dit S. B. M'EST de la Louisiana, et par cha-
cun d'eux d'après l'assésment des dites années
et des propriétés foncières assésées à chacun
des contribuables susdits et devant être vendus
sous enchères publiques.

SIXIEME DISTRICT.

ATKINSON WM. H. et BENEJ W. KERNA-
n Taxe de 1894, montant \$ 80
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 00
Total \$ 81 00
1 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Jersey, Laurel, Lafourcade et l'avenue P
descente, désigné comme lot No 1 dans l'lot No 1
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Lafourcade et 75 pieds de face à la rue P. Le lot
est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds de face
à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue Lafourcade
et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue P et 40
pieds de face à la rue Lafourcade.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
31 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
32 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
33 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
34 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
35 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
36 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
37 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
38 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.

BOUD, H. E. LAVEDAN, propriétaire ac-
tuel.— Taxe de 1894, montant \$ 10 20
Taxe de levée, district d'Orléans, 1894, 1 80
Total \$ 12 00
39 Un lot de terre dans le Gme district de
la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné
par les rues Chartres, Canal, l'avenue P et l'avenue
D'Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'lot No 2
dans l'lot No 1, mesurant ensemble 100 pieds de face
à l'avenue P, devant 25 pieds de face à la rue
Chartres et 75 pieds de face à l'avenue D'Orléans.
Ce lot est divisé en deux parties, l'une de 50 pieds
de face à l'avenue P et 35 pieds de face à la rue
Chartres, et l'autre de 50 pieds de face à l'avenue
P et 40 pieds de face à la rue Chartres.